



FRIENDS OF THE EARTH AUSTRIA
DIE ÖSTERREICHISCHE UMWELTSCHUTZORGANISATION



LA FIBRE DU DEVELOPPEMENT

Perspectives sociales et économiques de la
culture du coton au Cameroun

Par Eric MANYACKA, Didrot NGUEPJOVO

avec la collaboration de Eric BISIL et Samuel NGUIFFO

Juin 2013

SOMMAIRE

Introduction	p.5
Chapitre I Historique de la culture du coton au Cameroun	
I. Les raisons historiques de l'implantation de la culture du coton au Cameroun.....	p.7
I.1. Un contexte international de compétition économique.....	p.7
I.2. Le contexte local : le coton outil d'imposition.....	p.8
II. Chronologie de l'implantation de la culture du coton au Cameroun.....	p.8
II.1. 1950-1974 : l'ère CFDT ou l'incitation sur fond de contrainte.....	p.9
II.2. 1974-1994 : L'ère SODECOTON ou le coton culture incontournable.....	p.10
Chapitre II Architecture de la filière coton au Cameroun	
I. L'assise géographique de la filière coton.....	p.12
I.1. Les atouts géographiques de la zone cotonnière.....	p.12
I.2. Les atouts humains de la zone cotonnière.....	p.13
II. Les acteurs de la culture du coton.....	p.14
II.1. Présentation des acteurs de la culture.....	p.14
II.2. Les relations entre les acteurs de la filière coton.....	p.15
II.3. Le déroulement d'une campagne de production de coton.....	p.17
Chapitre III Les impacts de la culture de coton au Cameroun	
I.L'impact de la culture du coton sur l'économie nationale.....	p.19
I.1. Les retombées économiques de la culture du coton.....	p.19
I.2. La densification du tissu industriel.....	p.19
II. Les impacts sociaux de la culture de coton.....	p.21
II.1.Les impacts positifs.....	p.21

II.2. Les impacts négatifs de la culture du coton.....	p.22
--	------

Chapitre IV. Le paradoxe du développement par la culture du coton

I. La rentabilité de la culture pour les producteurs.....	p.26
I.1.L'évolution des prix à l'ère SODECOTON.....	p.26
I.2.L'impact sur la rémunération des producteurs de coton.....	p.27
II. La conséquence de la faible rentabilité du coton pour le producteur.....	p.28
II.1.La précarité des conditions de vie des producteurs paysans.....	p.28
II.2. L'apparition de phénomènes endémiques : la fuite du coton.....	p.29
Conclusion et Recommandations.....	p.32

Index des sigles et abréviations utilisées

AFD Agence Française de Développement

CDJP Comité Diocésain Justice et Paix

CED Centre pour l'Environnement et le Développement

CFDT Compagnie Française de Développement des Textiles

CICAM Cotonnière Industrielle du Cameroun

CIRAD Centre International pour la Recherche Agricole et le Développement

CNPC Confédération Nationale des Producteurs de Coton du Cameroun

DAGRIS Développement des Agricultures du Sud

FCFA Franc des Colonies Françaises d'Afrique

GIC Groupement d'Initiative Commune

IRAD Institut de Recherche agronomique pour le Développement

OPCC-GIE Organisation des producteurs de coton du Cameroun

PIB Produit Intérieur Brut

REdUSE Reducing Resource Use for a Sustainable Europe

SODECOTON Société de Développement du coton

Table des figures et des illustrations

Figure 1 Zones cotonnières du Cameroun.....P14

Figure 2 La relation entre les acteurs de la culture du coton.....P17

Figure 3 Evolution de la production et des superficies.....P24

Figure 4 Relations entre prix aux producteurs et superficies cultivées.....P24

Tableau 1 Evolution des prix d'achat de coton-graine de 2003-04 à 2007-08 au Cameroun.....P28

Introduction

Le développement de la culture du coton a été présenté comme un cas de réussite économique majeure en Afrique subsaharienne¹. Elle représente désormais une importante source de devises pour les pays producteurs, et une source indispensable de revenus pour les petits producteurs agricoles et leurs familles. Le Cameroun est en Afrique Centrale, l'un des plus beaux fleurons de ce succès. L'ensemble de la filière coton se classe aujourd'hui au rang de 3^e industrie manufacturière, et occupe le 4^e rang des cultures d'exportation² en contribuant pour environ 9.5% au Produit Intérieur Brut (PIB)³.

L'implantation de la culture du coton au Cameroun fut d'inspiration coloniale. C'est en effet sous la tutelle française qu'y furent menées les premières tentatives de production industrielle de coton. C'est ainsi qu'en raison d'un contexte géographique et climatique favorable et d'essais concluants menés au cours de l'année 1950, la partie septentrionale du pays fut retenue pour abriter la Compagnie Française de Développement des Textiles (CFDT) à Kaélé, cœur de la zone cotonnière de l'époque⁴.

Loin d'être anodine, cette orientation stratégique visait un objectif double : tirer profit des facilités offertes par la région du Nord, en satisfaisant les besoins de la puissance coloniale d'alors, afin qu'elle soit à même de soutenir la compétition économique avec les autres



¹ FOLEFACK Denis Pompidou, *Coordination des acteurs dans un contexte de crise : le cas de la filière coton au Cameroun depuis 1990*, thèse de doctorat en économie, Université de Rennes 2, 2010, p.7.

² Roger TSAFACK NANFOSSO, *Economie politique d'une dynamique dans les exportations camerounaises*, Nordic Journal of African Studies 15 (3), p.347.

³ Chambre de commerce, d'industrie des mines et de l'artisanat, *textile et industrie d'habillement*, Centre d'information et de documentation économique, Juillet 2006, p.1.

nations occidentales; tout en permettant aux autorités locales d'impulser le développement national par le biais d'une politique agricole dont le coton fut un des produits phare.

En un peu plus d'un demi siècle de pratique, la culture de l'or blanc -comme on l'appelle aussi- a beaucoup évolué au Cameroun, au plan institutionnel notamment. A la direction des investisseurs français des débuts (CFDT) a succédé une gestion locale par le truchement de la Société de Développement du Coton (SODECOTON) mise sur pied par les autorités camerounaises en 1974⁵.

En dépit d'une nette augmentation de la production - 525 tonnes en 1951/1952 ; 20 965 tonnes en 1959/1960⁶ ; 220.844 tonnes en 2005/2006⁷)- le secteur cotonnier au Cameroun est en crise. Frappé de plein fouet par les retombées de la crise financière internationale, malmené par les soubresauts du marché mondial sur lequel le jeu normal de la concurrence est plombé par les subventions accordées aux producteurs européens et américains, la culture du coton sombre peu à peu dans le marasme.

En conséquence de quoi, ce secteur d'activité qui en 2006 générait 102,8 millions de dollars de recettes d'exportation, comptait pour 20% des exportations agricoles et 7% des exportations totales du pays⁸, a vu sa production chuter de 220.844 tonnes en 2005/2006, à quelques 125.000 tonnes en 2009/2010⁹. Parallèlement, cette filière qui regroupait en son sein environ 313.000 producteurs en 2004, n'en comptait plus que 100.000 en 2010¹⁰. De même, les surfaces cultivées sont passées de 231.993 ha lors de l'exercice 2005/2006, à 133.000 ha en 2008/2009¹¹.

Le fait est que la culture de la fibre de coton s'est étroitement intégrée au quotidien des populations rurales du Nord-Cameroun, en même temps qu'elle prenait de l'importance au plan macroéconomique¹². En cet enracinement, se fondent plusieurs phénomènes sociaux apparus avec la culture du coton, dont l'impact est énorme sur la qualité de vie des populations paysannes. Les énormes besoins en main d'œuvre requis par la mise en place de la culture avaient conduit à domicilier la culture dans les zones les plus peuplées¹³. Il en a résulté un accroissement démographique disproportionné, à la base de la très forte pression foncière aujourd'hui observable dans les zones de culture. L'omniprésence de conflits agro-

⁵Quotidien Le Jour du 14 janvier 2010, enquête sur la filière coton, disponible sur www.quotidienlejour.com

⁶ Idem

⁷ Statistiques SODECOTON et CNPC Cameroun.

⁸ Statistiques FAO 2006.

⁹ Statistiques SODECOTON et CNPC Cameroun.

¹⁰ Idem

¹¹ Ibidem

¹² Comme produit d'exportation, le coton brut se situait en 2006 à la cinquième place (4,8% des exportations) après les huiles brutes de pétrole (43,9%), le bois (12,8%), le cacao (7,9%) et les carburants et lubrifiants (6,1%). D'après Raphaël Athanase Elisée HAMADJAM, « Impact de la filière textile coton camerounaise sur le développement socio-économique national: Bilan et perspectives », Institut sous-régional multisectoriel de technologie appliquée de planification et d'évaluation de projets - DESS Analyse et Evaluation des Projets, 2006, p.31.

¹³ On parlait alors de « réservoirs de peuplement ».

pastoraux et fonciers dans la partie septentrionale du pays est une des conséquences de ce processus.

D'autre part, la rentabilité réelle ou supposée de la culture. Elle s'est très peu traduite en développement, et en amélioration des conditions de vie des populations qui en sont la cheville ouvrière, qui se résout en précarité pour la plupart. Pire, elle a donné naissance à des phénomènes quasiment endémiques dans le bassin de production qui témoignent du mal être des producteurs, à l'instar de la fuite du coton. En somme, la volonté des pouvoirs publics camerounais de faire de la culture du coton un levier de développement bien qu'elle ait produit des effets notables au plan macroéconomique, ne semble pas s'être déclinée jusque dans le quotidien du petit producteur de la localité *lambda*.

Face à ce constat alarmant, le Centre pour l'Environnement et le Développement (CED) partenaire au Cameroun du projet **Reducing Resource Use for a Sustainable Europe (REdUSE)** conduit par un consortium d'ONG sur financement de l'Union européenne a décidé de diligenter ce rapport d'étude de la filière coton.

Cette étude se propose de décrire les différents processus à l'œuvre autour de la production de coton au Cameroun, avec un accent sur les retombées sociales, économiques et environnementales de l'activité. Il y sera question de décrire le processus de production de coton ; d'en évaluer les retombées économiques et sociales ; de mesurer l'impact de celles-ci sur le développement des populations de producteurs ; d'expliquer les différents phénomènes qui en sous-tendent la conduite, qui permettront de formuler des propositions à même d'améliorer la gestion globale de la filière, d'en améliorer les retombées pour les populations à la base du processus de production.

Chapitre I Historique de l'implantation de la culture du coton au Cameroun

De nombreuses causes présidèrent à l'implantation de la culture du coton au Cameroun. Certaines endogènes à l'instar d'un contexte géographique, démographique et administratif favorable, en firent un site propice à la production de masse. Les causes exogènes, consistèrent en un contexte géopolitique et historique qui prônait la culture du coton comme solution aux difficultés économiques et stratégiques de la puissance coloniale d'alors, la France. Sous le couvert d'une politique de développement, l'histoire du coton camerounais s'inscrivit ainsi dans le sillage de celle de l'industrie française, elle-même tributaire d'un contexte international de crise, dominé par la production américaine.

I. Les raisons historiques de l'implantation de la culture du coton au Cameroun

I.1. Un contexte international de compétition économique

Les années 1950 furent au cœur de la Révolution Industrielle amorcée autour de 1780. Le contexte de compétition économique dopé par les progrès de la mécanisation poussait les Etats à une course effrénée vers l'industrialisation et la prééminence économique. Le secteur textile étant le principal bénéficiaire de la vague de mécanisation en cours¹⁴, c'est assez logiquement que le coton s'imposa comme le produit phare des marchés et se retrouva au centre des préoccupations géostratégiques des Etats.

Le marché mondial en était alors dominé par les Etats-Unis d'Amérique, premier producteur mondial, dont la plupart des pays consommateurs dépendaient pour l'essentiel de leurs importations.

Seulement, après la crise de 1929 la production américaine décline. La croissance de la demande intérieure pousse les autorités américaines à réserver des parts de plus en plus importantes de leur production à la satisfaction des besoins internes. Pour tous les Etats dépendant des Etats-Unis pour l'approvisionnement de leurs usines, les risques de pénurie sont intolérables de par le risque de régression économique qu'ils induisent. En cette période de révolution industrielle, le coton est roi « *cotton is king* », disent alors les anglo-saxons.

Pour la France -qui comptait parmi les premiers pays européens producteurs de textiles- une telle dépendance vis-à-vis de la production américaine est intolérable, compte tenu de la pression qu'elle fait peser sur l'économie du pays. Il est de la plus haute importance, de trouver une alternative d'approvisionnement. La solution viendra des possessions coloniales. Le gouvernement français sous l'impulsion du secteur industriel, va promouvoir une politique

¹⁴ Suite à une série d'inventions réalisées dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, principalement en Angleterre (machine à filer et métier à tisser à navette volante), le passage de la fabrication artisanale à la fabrication industrielle des cotonnades s'opère. Le coton qui se prête plus facilement à la mécanisation que les autres fibres, devient le principal moteur de la Révolution Industrielle.

de diffusion du coton dans ses possessions coloniales, tout particulièrement les territoires d'Outre-mer et d'Afrique noire¹⁵.

I.2. Le contexte local : le coton outil d'imposition

Depuis 1920, la culture du coton rime avec contrainte¹⁶. Entre 1920 et 1950, elle fut imposée aux populations dans l'optique de faciliter la taxation, en imposant aux paysans la culture d'une matière directement imposable. La quasi-totalité de la production cotonnière servait ainsi de moyen de paiement d'impôts aux autorités traditionnelles. En plus de ne recevoir aucun paiement, les paysans souffraient des brimades des agents des sociétés cotonnières appuyés par les chefs traditionnels¹⁷. Les retardataires subissaient le fouet, et les récalcitrants payaient aux autorités traditionnelles des amendes en nature (chèvres, moutons, etc.).

Echaudées par les contre-exemples tchadien et nigérian où la culture forcée avait presque conduit à la famine, les populations se montrèrent plus que réticentes à la culture du coton¹⁸. De plus, elles jugeaient que cette culture se faisait au détriment des cultures vivrières, notamment l'arachide, plus intéressantes pour l'économie domestique et locale. Elles furent suivies en ce sens par les administrateurs locaux en 1944, qui dirent résolument « non » à la culture du coton au Cameroun¹⁹.

Le défi pour l'administration coloniale, fut donc de tourner le « non » en « oui », de substituer à la méfiance la confiance dans les possibilités de la filière coton. Au même titre que l'arachide ou le riz, le coton devint une culture « administrative », imposée aux villageois pour leur permettre de s'acquitter de leurs impôts²⁰.

II. Chronologie de l'implantation de la culture du coton au Cameroun

La culture du coton était connue des populations locales bien avant son introduction massive par les colons. Certaines sources mentionnent des faits de culture datant du 16^e siècle, dans le but de satisfaire aux besoins vestimentaires des habitants et de servir de monnaie d'échange. La plante fut donc cultivée dans les régions du Sud, de l'Ouest et du Nord du pays, avant d'être accaparée par les européens qui en firent l'expérience durant la première moitié du 20^e siècle²¹. Il en résulte une perception duelle du mouvement d'implantation de la culture de

¹⁵ Régine LEVRAT, *Le coton en Afrique Occidentale et Centrale avant 1950. Un exemple de la politique coloniale de la France*. Editions l'Harmattan, p.45.

¹⁶ *Idem*

¹⁷ *Ibidem*

¹⁸ Régine LEVRAT, *Le coton en Afrique Occidentale et Centrale avant 1950. Un exemple de la politique coloniale de la France*. Editions l'Harmattan, Op.cit., p.264.

¹⁹ *Idem*

²⁰ Régine LEVRAT, *Culture commerciale et développement rural. L'exemple du coton au Nord-Cameroun depuis 1950*. Editions l'harmattan, 2010, Op.cit., p.105.

²¹ Régine LEVRAT, *Le coton en Afrique Occidentale et Centrale avant 1950. Un exemple de la politique coloniale de la France*. Editions l'Harmattan, Op.cit., p.147.

coton qui malgré les similitudes en ce qui concerne les découpages, n'en présente pas moins des spécificités quant aux critères à la base de ces derniers²².

- L'expérimentation de la culture du coton par la CFDT

La CFDT sera le maître d'ouvrage de la stratégie d'implantation de la culture du coton définie par la France. Il ne lui restait plus qu'à définir des zones d'implantation pour remplir sa mission : produire le maximum de coton dans des conditions rentables, en participant au développement économique de régions démunies.

Pourtant, le choix du Nord-Cameroun comme zone de culture se fera de manière incidente, l'objectif initial de la mission étant limité au Tchad. Ce n'est qu'à la demande du ministre de la France d'Outre Mer d'alors, que le Nord-Cameroun sera ajouté au projet.

Du 05 au 15 février 1950, une tournée d'inspection fut menée au Cameroun par le célèbre agronome français René Dumont. Son objectif était d'évaluer les critères et les possibilités d'une production de coton à grande échelle dans le pays. Des conclusions de celle-ci, il ressortit que la région du Nord-Cameroun, présentait des conditions climatiques et démographiques propices à la mise en place de la culture du coton. Elle précisait cependant qu'en raison du faible intérêt des populations locales pour cette culture, « une énergique pression administrative » serait nécessaire²³.

II.1. 1950-1974 : l'ère CFDT ou l'incitation sur fond de contrainte

Il va de soi qu'un tel mécanisme ne pouvait, pour être couronné de succès, se passer de l'aval voire de l'appui des autorités locales (tant administratives que traditionnelles) comme l'expliquait alors un dirigeant de la CFDT : « au départ, nous avons été très aidés par l'administration ; il est certain que si l'on avait voulu, avec une population aussi endormie, attendre qu'elle se réveille d'elle-même, on aurait peut-être attendu très longtemps et comme toujours dans ces cas là, on est impatient de réaliser ; nous avons donc été très aidés par l'administration et par les chefs (...) ».

L'idée était donc de provoquer une dépendance à la culture du coton comme le reconnaît le même dirigeant : « (...) il y a l'impulsion initiale à donner (...) nous avons eu le temps de lancer la culture et d'en donner le goût et l'habitude au cultivateur (...) ». Il importe peu qu'en cette époque, « (...) pour la très grande partie de la masse paysanne la possession ou l'utilisation de la monnaie n'est pas ressentie comme une satisfaction suffisante pour

²² Natali KOSSOUMNA LIBA'A et Michel HAVARD, « mutations de la filière cotonnière dans les provinces septentrionales du Cameroun : perceptions et stratégies paysannes », *Cahiers de géographie du Québec*, vol.50, n° 139, avril 2006, p.72. Disponible sur le site www.erudit.org

²³ Régine LEVRAT, *Le coton en Afrique Occidentale et Centrale avant 1950. Un exemple de la politique coloniale de la France*. Editions l'Harmattan, Op.cit., p.305.

compenser l'effort qui lui est demandé (...) », ainsi que le soulignait une note sur les cultures industrielles de l'Inspection du Nord de 1960²⁴.

La culture va pourtant faire son chemin, en s'appuyant sur des formes plus subtiles de persuasion, faisant miroiter des avantages immédiats dont certains n'allaient pas toujours dans le sens de l'intérêt des paysans. Les auteurs d'un rapport de l'époque, le BPDA, résument bien la situation : *« l'action actuelle repose principalement sur une combinaison de pression, de persuasion et d'appât économiques, où il est délicat de mesurer la part et le résultat de chaque composante (...) »*. Ils ajoutent que *« cette pression exercée par l'intermédiaire de l'administration et des chefs traditionnels a porté principalement sur les méthodes de culture, les regroupements du terroir en grandes soles (...) »*²⁵.

II.2. 1974-1994 : L'ère SODECOTON, le coton culte incontournable

L'année 1974, fut une date clé dans l'histoire de la culture cotonnière en ce sens qu'elle vit la création de la Société de Développement de la Culture de Coton (SODECOTON) en remplacement de la CFDT. Mission lui fut confiée de présider à compter de cette date à l'organisation, au fonctionnement et au développement de la culture de coton au Cameroun.

Mais si les acteurs meurent, les idées demeurent. A l'idée des colons français de s'appuyer sur la culture du coton pour impulser le développement en Afrique noire, succédait celle des autorités camerounaises d'en faire un levier du développement économique national.

La nouvelle structure fut donc le point de confluence de deux volontés : celle de l'Etat camerounais désireux d'acquiescer après l'indépendance politique une plus grande autonomie économique, et celle de la France qui souhaitait maintenir des relations privilégiées avec ses anciennes colonies²⁶, qui l'amena à mettre en place dans tous les pays de la zone CFDT des sociétés filiales chargées de poursuivre la politique de promotion du coton de la société mère, tout en faisant de cette denrée un moteur de développement²⁷.

L'activité de la SODECOTON débouche sur de nombreuses innovations. On note entre autres l'apparition de la culture intensive, des opérations d'aménagement rural, le développement des cultures vivrières (riz pluvial, maïs, arachide), la construction des infrastructures sociales (écoles, puits, magasins), ainsi que des efforts en faveur du désenclavement (création et entretien des routes et des pistes). L'édifice incitatif fut parachevé avec la formation de

²⁴ *Idem*

²⁵ *Idem*

²⁶ Régine LEVRAT, Culture commerciale et développement rural. L'exemple du coton au Nord-Cameroun depuis 1950. Editions l'harmattan, 2010, Op.cit., p.168.

²⁷ Parmi lesquels on retrouvait la SODECOTON au Cameroun, la Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles (CIDT) en Côte d'Ivoire, la Compagnie Malienne pour le Développement du Textile créée en 1974 au Mali, la SOCADA en République Centrafricaine, la CotonTchad au Tchad, la SOTOCO au Togo et la SODEFITEX au Sénégal. La Société Burkinabè des Fibres Textiles (SOFITEX) concernait la Haute-Volta. <http://www.wikipedia.org/sodecoton/html>

groupements et d'associations villageoises à partir de 1987-1988. Ce train de mesures contribua notablement à l'alphabétisation de la population, et en 1992-1993 la SODECOTON dénombrait un peu moins de 100 associations villageoises²⁸.

- A partir de 1994 : Inquiétudes sur la filière coton

En dépit du fait que la dévaluation du Franc CFA en 1994 ait favorisé le doublement de la production, des surfaces et du nombre de producteurs de coton durant la dernière décennie, le mécontentement va grandissant au sein des populations de producteurs. Depuis quelques années, la filière est même déclarée en crise. Les paysans se sentent abandonnés par la SODECOTON en raison des retards enregistrés dans la collecte et le paiement du produit, mais aussi à cause de la création des cercles de caution solidaire perçus comme une tentative de l'entreprise de répercuter sur les paysans les déficits enregistrés. Le renforcement du rôle des associations de producteurs contribuent à accentuer cette impression chez les paysans qui n'ont pas l'impression d'y être liés.

En tout état de cause, les inquiétudes induites par les mauvais chiffres de l'activité²⁹ appellent un examen de l'état actuel de la filière coton au Cameroun.

²⁸ SODECOTON 2003, cité par Natali KOSSOUMNA LIBA'A et Michel HAVARD, « mutations de la filière cotonnière dans les provinces septentrionales du Cameroun : perceptions et stratégies paysannes », *Cahiers de géographie du Québec*, vol.50, n° 139, avril 2006, Op. Cit. p.74.

²⁹ Lire page 3.

Chapitre II Architecture de la filière coton au Cameroun

L'examen de l'architecture de la filière coton appelle une étude de son assise géographique, du paysage des acteurs qui y exercent, et du processus de production qui s'y déroule.

I. L'assise géographique de la filière coton

La totalité des faits de culture de coton sont domiciliés au Cameroun dans la zone dite du « Grand Nord ». Celle-ci recouvre trois régions administratives qui sont L'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-Nord. La raison en est que cette zone dispose des caractéristiques géographiques et climatiques adéquates pour la conduite des activités de culture. Dans le jargon des spécialistes, on parle de zone cotonnière.

I.1. Les atouts géographiques de la zone cotonnière

- Une vaste assise territoriale

La zone cotonnière s'étale sur environ 50 790 km², dont 60 000 hectares sont dévolus à la culture du seul coton³⁰. Elle se compose de deux vastes plaines tout aussi adaptées l'une que l'autre à la culture cotonnière, bien que différentes aux plans physique et humain. Au nord nous avons les pays du Diamaré situés dans la Région de l'Extrême-Nord, qui se caractérisent par la platitude de leurs horizons, un climat soudanien sec et un peuplement dense et continu. Au Sud, les pays de la Bénoué qui correspondent à la Région du Nord, font contraste avec leur relief moutonneux, leur climat soudanien humide et leur peuplement faible et discontinu.

- Les caractéristiques climatiques

La plaine cotonnière appartient dans son ensemble à la zone de climat soudanien, caractérisée par des précipitations moyennes comprises entre 700 et 1400 mm, et par l'alternance d'une saison sèche et d'une saison pluvieuse³¹. Compte tenu de ce que la pluviométrie est le facteur primordial de la culture cotonnière, l'assèchement constaté du Nord-Cameroun a conduit au glissement des régions productrices de coton vers le sud.

Les températures y sont élevées, et les moyennes annuelles comprises entre 24° et 29° C. Elles croissent ainsi que les amplitudes, du sud vers le nord. Le fait que les amplitudes diurnes diminuent en saison des pluies favorise la croissance du cotonnier.

³⁰ Marthe BELLA-MEDJO, Transmission de l'information climatique dans la région Nord Cameroun, CNRS, p.3.

³¹ Régine LEVRAT, Culture commerciale et développement rural. L'exemple du coton au Nord-Cameroun depuis 1950. Editions l'harmattan, 2010, p.38.

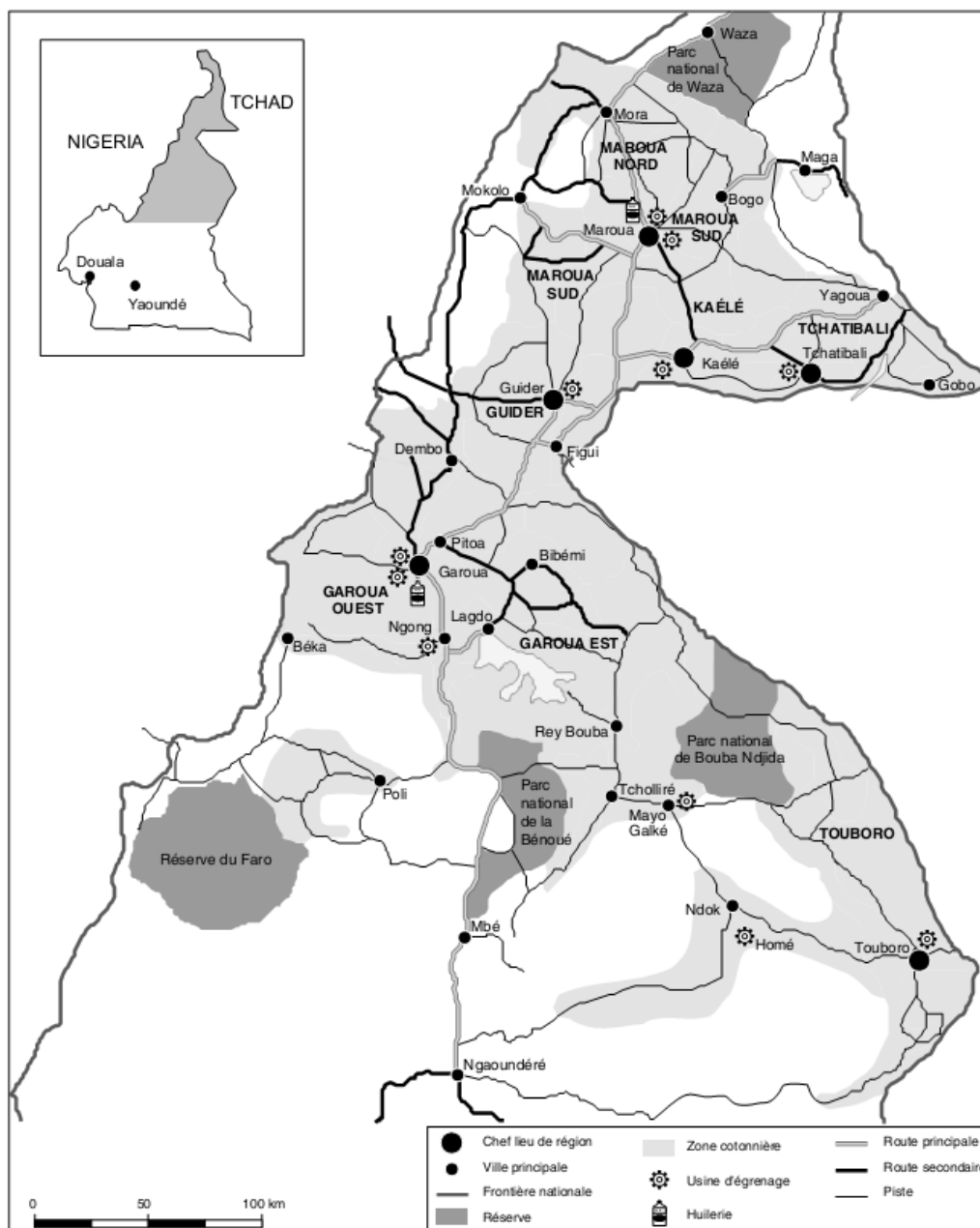


Figure 1 Zones cotonnières du Cameroun Source DAGRIS

- La qualité des sols

La plupart des sols du Nord-Cameroun conviennent à la culture du coton. Les sols alluviaux peu évolués sont les meilleurs, mais font l'objet de conflits entre coton et cultures vivrières. Cette situation a poussé la CFDT à s'intéresser à d'autres sols dont les qualités étaient à priori

médiocres. De manière progressive, les meilleures terres des régions les plus peuplées furent colonisées par la culture cotonnière, conduisant à des problèmes d'usure et d'érosion³².

I.2. Les atouts humains de la zone cotonnière

- Des milieux humains très contrastés

Bien que représentant un quart du total national (3.6 millions d'habitants), la population de la zone cotonnière à l'instar du milieu physique, présente au plan humain d'importants contrastes entre le Nord et le Sud³³. Ces contrastes portent généralement sur les densités de population, qui jouèrent un rôle prépondérant dans la diffusion de la culture du coton. La propagation de la culture commença dans les milieux les plus peuplés, pour ensuite s'arrimer aux migrations de populations. De la sorte, les caractéristiques ethniques ont eu des répercussions -quoique plus faibles- sur la diffusion du coton, chaque peuple ayant eu une réaction propre à cette culture.

- L'assise ethnique de la culture du coton

Un des éléments du succès de la CFDT au Nord-Cameroun tint en l'idée de greffer la culture naissante aux activités des populations locales les plus dynamiques en matière d'agriculture, en l'occurrence les Habé. Ces derniers, animistes, furent désignés en raison de leur tradition agricole, et de leur importance numérique. Rapidement, ils en devinrent les principaux producteurs. Ils se subdivisent en quatre groupes distincts par le milieu géographique qu'ils occupent, et par leur ouverture à la modernité.

De nombreuses autres ethnies ont également participé activement à la propagation de la culture du coton parmi lesquels les Tupuri considérés comme les meilleurs cultivateurs de la plaine du Diamaré, les Mandara, les Bornuans, les Masa, les Mundang, les Giziga, les Gidar, les Fali, les Mofu, les Mafa, les Duru, les Mbum, les Laka. D'autres y ont contribué plus modestement. Ce sont les Mambaye, les Mono, les Lamé, les Bata, auxquels on peut ajouter les tribus de montagnards que sont les Doayo et les Tchamba. Les Fulbé, anciens pasteurs nomades sont pour certains devenus de grands exploitants agricoles, apportant leur pierre à l'édification de la filière cotonnière du Cameroun.

II. Les acteurs de la culture du coton

II.1. Présentation des acteurs de la culture

La culture coton au Cameroun est organisée autour de deux acteurs principaux : la SODECOTON (Société de Développement du Coton du Cameroun) et la CNPC-Cameroun

³² Pour un exposé plus exhaustif, lire à ce sujet Régine LEVRAT, Culture commerciale et développement rural. L'exemple du coton au Nord-Cameroun depuis 1950. Editions l'harmattan, 2010, pp.49-55.

³³ Pour davantage de précisions voir Régine LEVRAT, Op. Cit., PP. 55-60.

(Confédération Nationale des Producteurs de Coton du Cameroun), et un acteur secondaire qui est l'Institut de Recherche Agronomique pour le Développement (IRAD).

- **La SODECOTON**

La SODECOTON est une société anonyme d'économie mixte au capital de 4.5 milliards de FCFA, détenue à 59% par l'Etat du Cameroun, et à 41% par deux partenaires privés qui sont GEOCOTON (30%) et SMIC (11%).

Les missions dévolues à la SODECOTON sont :

- la création de valeurs dans les régions septentrionales du pays par le développement de la culture cotonnière, la transformation du coton-graine en fibre, huile de table raffinée et aliments du bétail, et la vente de ces produits sur le marché international (fibre de coton), et le marché national et/ou régional (fibre, huile et tourteaux) ;
 - la modernisation des exploitations agricoles familiales en zone cotonnière et l'intensification des pratiques culturales, principalement pour les cultures entrant en rotation avec le coton (sorgho, arachide, niébé, maïs) ; l'appui à l'organisation professionnelle des producteurs de coton et à la structuration de leurs organisations qui ont abouti à la création de l'OPCC-GIE (Organisation Professionnelle des Producteurs de Coton du Cameroun) en 2000 et à son évolution en CNPC-Cameroun ;
 - la conduite d'actions de développement rural intégré dans les trois régions septentrionales du pays sur financements extérieurs au travers des projets de développement confiés par l'Etat à la SODECOTON ;
 - parmi les mesures prises pour lutter contre la crise qui a frappé les filières coton de la zone franc CFA de 2004 à 2009, une diversification agro-industrielle a été entreprise pour développer le pôle oléagineux vers la production d'huile et de tourteaux à vocation alimentaire (soja en cours, tournesol à l'essai) et d'agro-carburants (Jatropha, ricin, tous deux à l'essai)³⁴ ;
- **La Confédération Nationale des Producteurs de Coton du Cameroun**

L'Organisation des Producteurs de Coton du Cameroun (OPCC-GIE) créée en l'an 2000 s'est considérablement renforcée depuis 2007, pour donner naissance en 2010 à la CNPC-Cameroun. Cette dernière regroupe près de 250 000 producteurs organisés en plus de 2000 Groupements d'Initiative Commune (GIC) eux-mêmes structurés en 48 Unions de GIC et 09 Fédérations d'Unions de GIC.

³⁴ A.C.A. News, N° 00 de février 2012, Plateforme d'information des sociétés cotonnières d'Afrique, p.4.

- L'Institut de Recherche Agronomique pour le Développement, acteur secondaire

Il est l'organe en charge de la recherche scientifique pour le développement de la culture du coton, et opère sous couvert du mandat et du financement de la SODECOTON par le truchement d'une convention signée en 1996. Ses volets de recherche sont la génétique, l'entomologie et l'agriculture.

II.2. Les relations entre les acteurs de la filière coton

De manière basique, les acteurs de la filière coton au Cameroun entretiennent des relations de partenariat. Ainsi, les organismes de recherche que sont l'IRAD et le CIRAD fournissent par la recherche des semences améliorées à la SODECOTON. Cette dernière dont le rôle est l'encadrement, l'égrenage et la commercialisation du coton apporte encadrement technique et semences à son partenaire privilégié le CNPC-Cameroun, qui les répercute aux organisations de producteurs dans le cadre de son rôle de représentation et de défense des intérêts des producteurs de coton, d'approvisionnement de ces derniers en intrants agricoles de qualité, le crédit agricole, la professionnalisation des producteurs et de leurs groupements par l'alphabétisation, la formation à la gestion, aux techniques agricoles, le développement des banques à céréales, et la diversification des acteurs en vue de l'amélioration des conditions de vie des producteurs.

Ces relations sont schématisées dans la figure qui suit.

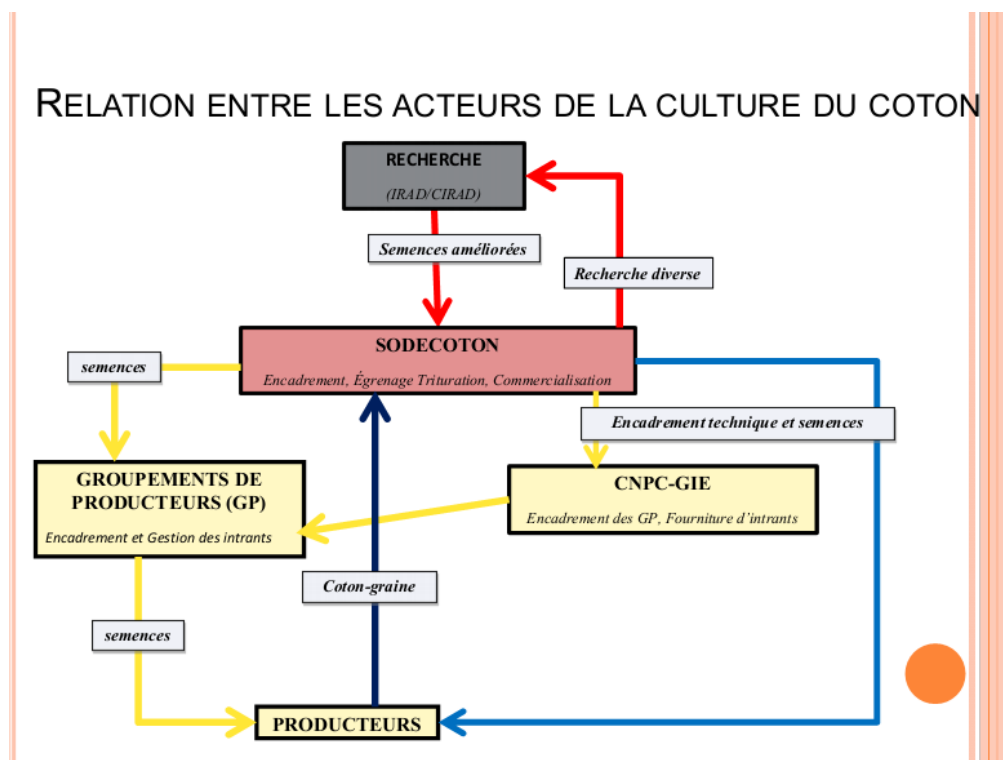


Figure 2 La relation entre les acteurs de la culture du coton Source, CNRS

Avec l'avènement de la SODECOTON, nous assistons à une réorganisation de la filière de production du coton au Cameroun. Certes, la SODECOTON, en tant que responsable de l'organisation du secteur, conserve le rôle principal de pourvoyeur de facilités à la production, d'achat et de commercialisation de la fibre, tandis que les paysans demeurent cantonnés dans les limites de la production de celle-ci, mais les bouleversements subis par la société du fait des aléas économiques ont suscité la naissance de nouveaux acteurs dont l'activité est désormais significative dans la filière coton.

- Les mutations de la filière coton consécutives à l'action de la SODECOTON

En 1988 eut lieu la signature d'un contrat de performance entre le gouvernement camerounais et la SODECOTON par lequel la compétence exclusive dans le management de la filière était confiée à cette dernière, tandis que l'Etat conservait un droit de regard en tant qu'actionnaire principal. A partir de cette relative autonomie, la compagnie a pu mettre sur pied un train de mesures susceptible de dynamiser l'ensemble de ce secteur d'activité.

• La généralisation de la culture intensive

La crise de la production des années 70 ayant démontré les limites de la culture extensive, conduisit à son remplacement par la culture intensive. Parallèlement, des actions furent menées en faveur de l'introduction de la culture attelée, en enfin après avoir été appliquée à la préparation des sols, la mécanisation le fut à l'entretien des parcelles de coton. Ce système, plutôt rigide, repose sur un apport d'intrants fournis à crédit aux producteurs. L'accroissement subséquent du rendement et les améliorations des revenus qui en découlent ont conduit les producteurs à l'adopter malgré ses exigences.

• La création des associations de producteurs

Considérée par certains comme la principale innovation institutionnelle et organisationnelle de la filière coton à l'ère SODECOTON³⁵, la mise sur pied des organisations de producteurs fut la première des contraintes nées du passage de la culture extensive à la culture intensive.

Les résistances paysannes à la technique de rassemblement des champs de coton préconisée par la CFDT qui en empêchaient la systématisation symbolisent la difficulté des sociétés cotonnières à obtenir des producteurs un comportement harmonisé favorable au développement de la culture. La SODECOTON résolut le problème en substituant à la culture extensive la culture intensive, dans le cadre de laquelle le rassemblement des parcelles devenait une obligation au motif d'arguments techniques. Cette dernière nécessite en effet un contrôle beaucoup plus strict du travail, impossible sur des parcelles dispersées, et indispensable pour la conduite des traitements insecticides. Se posait donc le besoin d'un interlocuteur fiable entre la société exploitante et les producteurs paysans, à même d'assurer

³⁵ Nicolas GERGELY, The cotton sector of Cameroon, Africa Region Working Paper Series N° 126, March 2009, p.11. Disponible sur le site <http://www.worldbank.org/afr/wps/index.htm>.

le respect des directives en provenance de la SODECOTON : ce sera l'OPCC-GIE, devenu plus tard CNPC Cameroun.

La conséquence en est que depuis l'année 2000, l'OPCC-GIE tout d'abord, et aujourd'hui la CNPC-Cameroun en tant qu'organisations de producteurs assurent la protection de ces derniers dans leur relation avec la SODECOTON comme en atteste le déroulement de la campagne de production de coton.

II.3. Le déroulement d'une campagne de production de coton

Le circuit de production de coton camerounais s'articule autour de la participation des acteurs de la filière coton présentés plus haut, sur la base d'une différenciation fonctionnelle. Les activités sont conduites dans le cadre de campagnes annuelles, et le strict respect d'un découpage saisonnier essentiel à la conduite d'une campagne réussie.

- La conduite d'une campagne annuelle de production de coton

Avril-mai : la campagne cotonnière débute avec la saison des pluies. Dès les premières précipitations, qui surviennent généralement dans l'intersection des mois d'avril et de mai, la SODECOTON dépêche sur le terrain ses agents de suivi appelés « surveillants de culture », qui viennent procéder au piquetage des champs (expression qui désigne l'opération de mesure des surfaces à cultiver).



La modalité la plus usuelle est la petite exploitation, dont la taille varie entre 01 et 03 ha en moyenne. Les paysans cultivent de petites parcelles (une moyenne de 0.6 ha de coton par exploitation), avec des rendements qui stagnent depuis 1987 aux alentours de 1,2 tonne de

coton graine à l'hectare³⁶. Le passage à la culture intensive par la quasi-totalité des producteurs entraîne une charge de travail plus importante, due aux nouvelles tâches et à la nécessité d'améliorer les techniques culturales afin de rentabiliser les crédits intrants. Elle fut de ce fait suivie d'une diminution de la taille des parcelles de coton dont l'unité de base devint le quart (1/4 d'hectare ou 1/2 de corde).

Après le piquetage, il est procédé au bornage des champs. Au terme de cette opération, les surveillants de culture de la SODECOTON annoncent la date de distribution des semences de coton. Il revient aux paysans producteurs de coton, dans l'intervalle, de procéder à tous les travaux de viabilisation des espaces (qui consistent en désherbage, feux de brousse, et autres travaux d'entretien).

Mai-juin : c'est dans cet intervalle que débutent les semailles. Une fois encore, c'est la SODECOTON qui annonce la date de début des opérations d'ensemencement, et procède à la distribution des semences, des intrants agricoles et des outils de travail.



Photo 4 : Mélange à mains nues de fongicide (Cliché Didrot N. 2011. © CED)

Les premières pousses de coton sont visibles environ 14 jours après ensemencement. La compagnie exploitante fixe à ce moment la date de début des opérations de labour, ainsi que celle de distribution des engrais. La poursuite des travaux d'entretien des cultures est le plus souvent laissée à la diligence des cultivateurs.

Octobre : coïncidant avec début de la saison sèche, il marque le début des travaux de récolte du coton. Les paysans procèdent à la récolte, et stockent le produit à la maison ou dans les champs. Là encore, c'est la SODECOTON qui fixe le début de la saison d'achat. Une fois

³⁶ Jean-Claude Devèze « Le coton, moteur du développement et facteur de stabilité du Cameroun du Nord ? », *Afrique contemporaine* 1/2006 (n° 217), Op.cit. p. 110.

celle-ci lancée, la SODECOTON procède au recrutement moyennant une commission de 1200 FCFA par tonne de coton, des enfants lettrés des villages. Ils procéderont par équipes de 06 individus, chacune pour le compte de son village, aux opérations d'achat³⁷, qui consistent pour l'essentiel à la pesée du produit.

Au terme de cette opération, les équipes d'achat font un rapport au village. Il est à noter que le paiement n'est pas immédiatement effectué. En effet, les producteurs doivent attendre que la SODECOTON ait trouvé un débouché pour la matière première pour recevoir leur dû, ce qui peut parfois prendre jusqu'à trois mois.



Les considérations précédentes débouchent sur une préoccupation cardinale, celle de savoir dans quelle mesure la volonté des colonisateurs transmise aux autorités locales de faire de la culture du coton un moteur de développement a été suivie d'effets. Elle suppose en première analyse une évaluation des retombées de la culture cotonnière au plan national, mais aussi local.

³⁷ Entretiens avec les producteurs de coton.

Chapitre III Les impacts de la culture de coton au Cameroun

La culture du coton a été voulue et pensée au Cameroun comme un levier du développement économique national. Elle est la seule culture rentable pratiquée à grande échelle au Nord-Cameroun. De ce fait elle revêt un caractère vital pour la qualité des conditions de vie des populations, le bien-être social et même la stabilité politique de cette région pauvre et enclavée³⁸.

I. L'impact de la culture du coton sur l'économie nationale

L'impact de cette culture sur l'économie nationale s'apprécie au regard de sa rentabilité économique et de la place qu'elle occupe dans le paysage agro-industriel.

I.1. Les retombées économiques de la culture du coton

Le coton représentait 6% du total des exportations du pays en 2005, et 22% des exportations agricoles. L'activité cotonnière génère de manière directe 30 milliards de FCFA de marge pour les producteurs après remboursement des intrants, et la SODECOTON a distribué sur la dernière décennie 10 milliards de dividendes à ses actionnaires et payé 74 milliards d'impôts et de taxes. La filière totalisait en 2005 un chiffre d'affaires de 95 milliards de FCFA, qui s'est effondré de moitié en 2009 à la suite de la crise cotonnière qui a sévi durant quatre années soit l'intervalle 2005 à 2009.

En outre, la SODECOTON est le premier employeur du Nord-Cameroun avec environ 1900 salariés permanents, et 1500 saisonniers qui représentent une masse salariale annuelle de 08 milliards de FCFA. De plus, elle travaille en partenariat avec plus de 250 000 agriculteurs dont la culture du coton constitue la principale source de revenus monétaires.

I.2. La densification du tissu industriel

La culture de coton graine alimente la filière de l'industrie textile du Cameroun, tandis que les salaires versés aux employés et les paiements effectués à l'ensemble des prestataires de service contribuent à faire tourner l'économie nationale. Certaines entreprises industrielles à l'instar de la CICAM, en sont particulièrement dépendantes.

La filière textile occupe le 3^e rang des industries manufacturières, avec une contribution de 9.5% au PIB. Elle génère un chiffre d'affaires de près de 117 milliards de FCFA, dont la branche de l'égrenage de coton compte pour plus de la moitié. La filature est réalisée par la CICAM qui ne transforme malheureusement que 5% de la production de coton fibre³⁹.

³⁸ Nicolas GERGELY, The cotton sector of Cameroon, Africa Region Working Paper Series N° 126, March 2009, Op. Cit. p.07.

³⁹ Chambre de commerce, d'industrie des mines et de l'artisanat, *Textile et industrie d'habillement*, Centre d'information et de documentation économique, Juillet 2006, Op. Cit. p.1.

Au-delà des retombées économiques discutées plus haut, on Le coton a également permis le développement d'un tissu industriel : on compte 09 usines d'égrenage ; 02 huileries ; une contribution déterminante à l'industrie textile par l'intermédiaire de la CICAM. La culture est à l'origine de nombreuses activités secondaires telles que des entreprises de transport pour l'évacuation de la production et l'approvisionnement en intrants...Etc.

On constate néanmoins que les impacts de la culture du coton semblent plus perceptibles au plan économique que social, bien que ceux-ci ne soient pas complètement inexistants.

II. Les impacts sociaux de la culture de coton

Force est de constater la dépendance des populations de la partie septentrionale du Cameroun à la culture du coton. Cette activité leur a en effet apporté un certain nombre de retombées positives, mais il faut reconnaître que l'objectif d'impulser le développement par la culture du coton n'a pas été atteint.

II.1. Les impacts positifs

- **L'amélioration des conditions de vie des populations de producteurs**

C'est un fait avéré que le coton a été depuis 1950 le principal facteur de transformation de l'agriculture du Nord-Cameroun. Le système de production coton-céréales est désormais utilisé par 360 000 producteurs, soit 90% des exploitants de la zone⁴⁰. En outre, le coton occupe désormais le tiers des espaces cultivés⁴¹ en saison des pluies, et s'étend régulièrement porté par la croissance de la population.

Au niveau paysan, les enquêtes du service de suivi-évaluation de la SODECOTON montrent que la sécurité alimentaire est mieux assurée dans les exploitations qui cultivent du coton que dans celles qui n'en cultivent pas du fait de la mise ne place d'un crédit intrants vivriers (maïs principalement), en outre, 40% de leurs revenus monétaires agricoles proviennent du coton. Plus loin, on constate une hausse globale du taux d'alphabétisation dans la zone cotonnière en relation avec la pratique de cette activité.

- **La hausse des rendements**

La diffusion du coton a sonné le glas des pratiques agricoles archaïques utilisées par les paysans et permis une réelle amélioration des pratiques culturales. En effet, l'introduction par la SODECOTON de la culture intensive qui reposait sur l'octroi aux producteurs de crédits intrants agricoles, l'introduction de la culture attelée et des engins mécaniques auxquels on ajoute les techniques de traitement phytosanitaire et le regroupement de ces derniers en

⁴⁰ Annuaire statistique de la cellule suivi-évaluation de la SODECOTON 1998-1999.

⁴¹ DEVEZE Jean-Claude, « Le coton, moteur de développement et facteur de stabilité du Cameroun du Nord ? », *Afrique Contemporaine*, 2006/1 N° 217, p. 109. DOI : 10.3917/afco.217.0107 Disponible sur <http://www.cairn.info/revue-afriquecontemporaine-2006-1-page-107.htm>

groupement de producteurs ont permis un accroissement conséquent des superficies cultivées et des rendements comme le montre la figure qui suit.

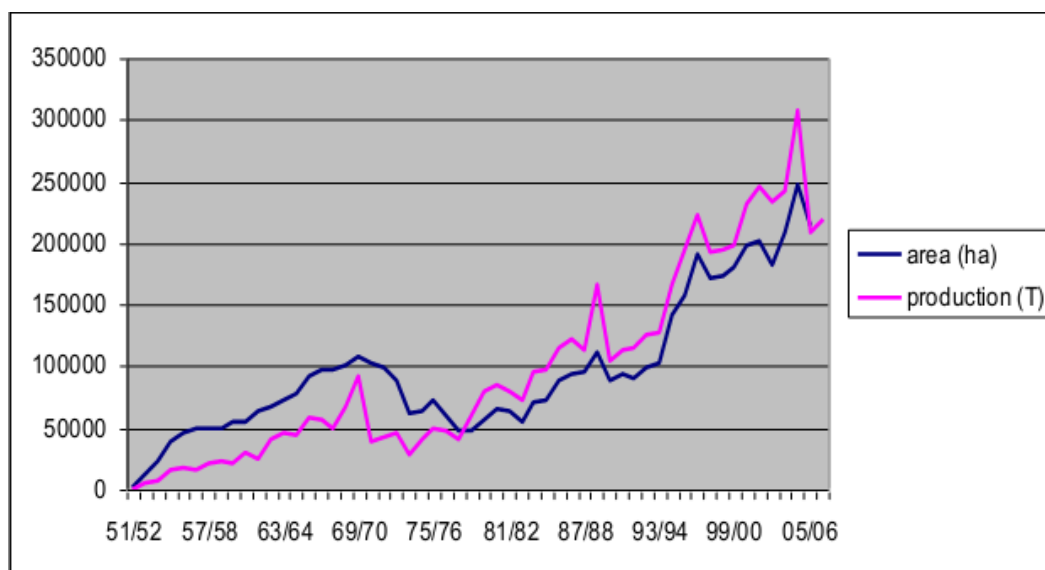


Figure 3 Evolution de la production et des superficies Source SODECOTON

Cette évolution repose sur une croissance similaire du nombre de paysans impliqués dans la culture du coton. De la sorte les trois variables que sont le prix de la fibre, les surfaces et les producteurs interagissent de telle manière qu'une variation de l'une entraîne une variation de l'autre, et se répercute sur la production.

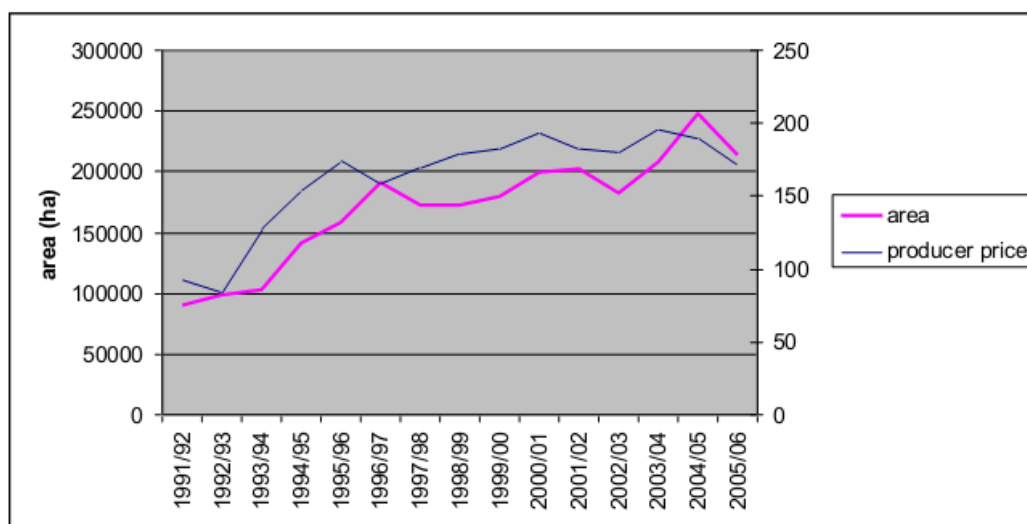


Figure 4 Relations entre prix aux producteurs et superficies cultivées Source SODECOTON

En dépit de tout ce qui précède, l'examen du quotidien des paysans qui sont la cheville ouvrière montre clairement que les bons chiffres de la filière ne se sont pas suffisamment inscrits dans leurs conditions de vie. Ces agricultures familiales demeurent plus proches de la survie, que de la maîtrise de leur avenir.

II.2. Les impacts négatifs de la culture du coton

La culture du coton n'a pas généré que des impacts positifs. Nombre de répercussions négatives dues à la pratique d'activités cotonnières sont d'ores et déjà perceptibles dans la zone cotonnière, et contribuent à précariser davantage des populations fragiles.

- **Les impacts environnementaux de la culture du coton**

L'extension de la culture cotonnière entraîne des conséquences négatives pour l'environnement qui contribuent aux changements climatiques, à la baisse de la diversité biologique et à l'accélération de la désertification⁴². La hausse des superficies cultivées entraîne une baisse des superficies boisées, tandis que l'usage intensif des pesticides par les producteurs cause la mort des animaux.

Il apparaît de surcroît que les méthodes de culture employées (feux de brousse, labours, sarclage, divagation des animaux...Etc.) sont à l'origine de la baisse de fertilité des sols dont se plaignent les paysans sur la quasi-totalité de la zone cotonnière. Les sols y sont en effet très sensibles à l'érosion hydrique du fait des techniques culturales. Les résultats des suivis effectués démontrent que ces techniques entraînent des pertes importantes pouvant dépasser 25 tonnes par hectare et par an⁴³. Dans une région où les aléas climatiques constituent une contrainte s'aggravant au fil des années, les sols mis à nu par les labours subissent une minéralisation intense qui en diminue fortement la fertilité.

Une étude conduite dans la zone cotonnière camerounaise fait état d'une baisse des rendements de l'ordre de 1.7% par an, due aux impacts environnementaux de la culture du coton⁴⁴. Ces données conduisent à relativiser la portée de l'activité cotonnière sur le développement, tant les réalités locales paraissent souvent éloignées des bons chiffres de la filière.

- **Culture du coton et pression foncière**

La pression démographique engendrée par les dynamiques migratoires à la base de la culture du coton est une des causes premières de la pression foncière qui se fait actuellement ressentir dans la zone cotonnière. Historiquement elle s'est opérée des zones surpeuplées de l'Extrême-Nord vers les zones moins peuplées au sud de la Région du Nord⁴⁵. La pression démographique s'augmente rapidement du fait de l'interdiction de s'installer dans les parcs

⁴² Abdoulaye ABOU ABBA, Jean-Luc HOFES et Guy Mergeai, Relever les défis environnementaux pour les filières cotonnières d'Afrique de l'ouest et du centre, *Biotechnol.Agron.Soc.Environ.*2006/10(4).p.351.

⁴³ Idem

⁴⁴ Ibidem

⁴⁵ Ces migrations furent au départ organisées par les sociétés cotonnières (CFDT, SODECOTON dans le cadre du projet DPGT) pour favoriser le développement de la culture, pour devenir spontanées comme c'est le cas actuellement. Lire Régine LEVRAT, Culture commerciale et développement rural. L'exemple du coton au Nord-Cameroun depuis 1950. Editions l'harmattan, 2010.

nationaux et les aires protégées qui couvrent 43% de la superficie de la partie septentrionale du pays.

Autre élément, l'ensemble de la zone cotonnière se caractérise par la précarité des droits fonciers des populations qui prend sa source dans la loi foncière camerounaise en général. On y constate en effet une érosion du droit de propriété foncière des populations locales et autochtones, qui se traduit par une réduction des droits des communautés locales par des lois antérieures à l'indépendance par l'amputation de leur étendue et le conditionnement de la propriété coutumière. Cette spirale négative s'aggrave des velléités de négation des droits de ces communautés par les lois foncières postindépendance à la base de la suppression de la propriété coutumière des terres, mal compensées par le renforcement des droits d'usage et de jouissance des populations sur les terres⁴⁶.

Le flou qui prévaut dans la zone cotonnière en matière foncière profite aux autorités traditionnelles qui se livrent à des prélèvements indus (*zakat*) pour exercer de manière discriminatoire leurs arbitrages en matière foncière. En conséquence de quoi, les conflits fonciers sont désormais monnaie courante dans les zones de culture.

- **Omniprésence de conflits fonciers**

Pour les raisons évoquées, les conflits fonciers entre agriculteurs et éleveurs, entre autochtones et migrants, entre défenseurs des aires protégées et riverains de celles-ci, se multiplient alors que les arbitrages et médiations locales deviennent de plus en plus aléatoires du fait de la délégitimation de l'administration, et de la prédominance des intérêts particuliers sur l'intérêt général⁴⁷.

La zone cotonnière est désormais le théâtre de très nombreux cas de conflits agro-pastoraux qui traduisent la pression qui s'exerce sur les ressources foncières et vont souvent jusqu'à des conflits meurtriers⁴⁸. Les affrontements meurtriers de Koza II en 2004 dans l'Arrondissement de Touroua sont symptomatiques de cet état de fait.

Les mesures légales qui prévoient la saisine de la Commission Consultative de règlement des conflits agro-pastoraux ne sont pas pleinement opérantes, du fait de l'analphabétisation des populations qui se méfient des instances administratives, tandis que l'inertie des autorités traditionnelles en la matière (*Lamibés, Lawans, Djaouros*) suscite l'indifférence des populations pour les mécanismes institutionnels de règlement des litiges.

⁴⁶ Lire à ce sujet Samuel NGUIFFO, Pierre Etienne KENFACK et Nadine MBALLA, L'incidence des lois foncières historiques et modernes sur les droits fonciers des communautés locales et autochtones du Cameroun, © Forest People Programme, janvier 2009.

⁴⁷ DEVEZE Jean-Claude, « Le coton, moteur de développement et facteur de stabilité du Cameroun du Nord ? », *Afrique Contemporaine*, 2006/1 N° 217, Op. Cit. p.114.

⁴⁸ David BAYANG, Comment dédommager les victimes des destructions des cultures en milieu rural ? CDDP Garoua, Janvier 2012, p.2.

La convergence d'un aussi grand nombre de facteurs négatifs amène à s'interroger sur la pertinence d'une activité cotonnière conçue comme un levier de développement, tant son impact semble faible au regard de tels objectifs

Chapitre IV. Le paradoxe du développement par la culture du coton

L'introduction de la culture du coton fut un élément de la stratégie de développement des pouvoirs publics camerounais. Au terme de notre réflexion, il importe de s'interroger sur la pertinence de cette idée. Les bons chiffres réalisés du point de vue des rendements de la culture se sont-ils transformés en amélioration de la qualité de vie des producteurs ?

I. La rentabilité de la culture pour les producteurs

Une augmentation de la production est-elle synonyme de gains plus importants ? En dépit de l'augmentation régulière des surfaces cultivées et des rendements, la rentabilité de la culture du coton continue d'être un problème épineux pour les des producteurs de coton.

I.1. L'évolution des prix à l'ère SODECOTON

L'année 1974, qui correspond pour de nombreux pays, dont le Cameroun, à la nationalisation de la filière coton, marque une étape : le rebond des prix d'achat du coton-graine, dopés par l'embellie des cours mondiaux de la fibre. La progression se poursuit jusqu'en 1985, et se maintient jusqu'en 1998. Les producteurs camerounais bénéficient durant cette période d'une hausse exceptionnelle des prix, dont le niveau rejoint celui de la Côte d'Ivoire en 1980⁴⁹, puis le dépasse largement avec 150FCFA/kg en 1986 contre 115 en Côte d'Ivoire.

L'embellie sera de courte durée, puisque la période 1989-1993, années noires pour les producteurs, va marquer une régression des prix d'achat, causée par la chute des cours mondiaux de 1988-89 et 1992-93. La campagne 1994, qui coïncide avec la dévaluation du FCFA, inaugure une remontée des cours, qui régressèrent de nouveau au tournant de 1999, et même s'effondrèrent au courant de 2005. Les ristournes qui étaient versées aux producteurs par le groupement de producteurs (OPCC-GIE) depuis 2005, furent supprimées, compromettant au passage la compétitivité de la filière. Lors de la campagne cotonnière 2010/2011, le kilogramme de coton dit de 1^{ère} qualité s'échangeait à 200 FCFA, contre 190 FCFA pour celui de 2^e qualité.

⁴⁹ Ce pays a longtemps pratiqué les prix d'achat de coton les plus élevés d'Afrique occidentale, en raison d'une politique de soutien des cultures commerciales, et des prix de revient relativement bas.

Tableau 1. Evolution des prix d'achat de coton-graine de 2003-04 à 2007-08 au Cameroun Source, DAGRIS 2008

Années	Prix d'achat du coton-graine au Cameroun de 2003-04 à 2007-08 (en FCFA/kg)
2003-04	185
2004-05	190
2005-06	170
2006-07	175
2007-08	175

L'instabilité marquée des prix d'achat de la fibre, illustre de façon dramatique le poids de la conjoncture internationale sur les mécanismes de fixation des prix aux producteurs. En règle générale, la baisse des cours à l'international se traduit au plan interne par une baisse plus ou moins accentuée des prix d'achat. Elle constitue le point de départ d'un cercle vicieux de découragement des producteurs qui cause l'abandon de la culture de coton au profit de denrées plus rentables, et entraîne à son tour une chute de la production à la mesure de celle des prix.

I.2. L'impact sur la rémunération des producteurs de coton

La rémunération du producteur dépend d'un élément clé qui est le prix d'achat du coton-graine. D'autres variables doivent cependant être prises en compte dans l'appréciation de la rémunération du producteur. Il s'agit notamment du temps de travail exigé par la culture - élément essentiel de sa rentabilité- et de la part dévolue au producteur dans le prix de revient de la fibre.

En ce sens, il est plus significatif d'évaluer l'apport du coton au producteur par une évaluation de son revenu par kilo de coton-graine. Cet apport fut faible durant l'ère CFDT, en raison de la faiblesse des cours et des rendements. Il va néanmoins connaître une évolution graduelle jusqu'en 1986, date à partir de laquelle il va entrer dans un cycle de turbulences.

Au regard de la situation des producteurs des pays voisins, certains auteurs pensent que les producteurs camerounais bénéficiaient d'une bonne rémunération de leur coton⁵⁰, mais aussi

⁵⁰ Régine Levrat, Le coton dans la zone franc depuis 1950 : un succès remis en cause, Editions l'Harmattan, p.58

d'une meilleure valorisation des intrants agricoles. La chute des prix de 1989 n'en sera que plus brutale, car accentuée par la suppression des subventions aux intrants. Le revenu moyen du producteur de coton est donc fonction de la rétribution de celui-ci, de la superficie moyenne cultivée, et des rendements.

Tableau 2. Evolution du revenu moyen annuel du producteur camerounais Source, Coopération 1991

Années	Revenu moyen annuel des producteurs camerounais de 1980 à 1987 (en milliers de FCFA)
1980	85
1981	95
1982	118
1983	131
1984	161
1985	165
1986	167
1987	148

L'analyse du quotidien des producteurs de coton met en évidence une évolution croissante du coût des engrais, qui grève le revenu moyen. Ce dernier surfant sur la vague de la dévaluation du FCFA fut en nette progression jusqu'au milieu des années 90, puis amputé par la hausse du coût des intrants. En conséquence de quoi il est en baisse depuis 2003, et de plus du tiers en 2005-06. Une chute qui s'est encore accentuée sous l'action cumulée de la baisse des cours internationaux du coton et de la hausse des prix des intrants.

Le rendu pour les populations de producteurs en devient beaucoup moins intéressant, eu égard à l'importance qu'ils accordent à la rémunération de leur travail, et qui détermine la place qu'ils accordent aux différentes cultures. La problématique gagne en importance, du fait de la pression foncière qui se généralise.

En somme, la rémunération des producteurs est médiocre au Cameroun, où elle est inférieure au SMIG moyen qui était de près de 1000FCFA//jour en 1987. Si le coton est indiscutablement la principale source de revenus monétaires agricoles de la majorité des populations rurales du Nord-Cameroun, il est de plus en plus concurrencé par d'autres produits tels que l'arachide ou l'oignon, jugés plus rentables. Des études montrent que la part du coton dans le revenu des producteurs qui se situait aux alentours de 76 à 80% en 1987, était tombée à 60, voire 40% et même moins dans certaines régions de l'Extrême-Nord à la fin des années 90, et davantage dans certaines zones d'immigration avec un maximum de 77%⁵¹.

II. La conséquence de la faible rentabilité du coton pour le producteur

II.1. La précarité des conditions de vie des producteurs paysans

Le quotidien de la plupart des paysans cultivateurs de coton peut se résumer en un mot : précarité. En effet, les agricultures familiales du Nord-Cameroun se caractérisent par leur fragilité. De petites exploitations d'une superficie de 03 hectares en moyenne abritent des parcelles cotonnières de faible taille (0.6 hectare de coton par exploitation), avec des rendements qui stagnent depuis 1987 autour de 1.2 tonnes de coton-graine à l'hectare. De plus, elles sont faiblement équipées dans la mesure où seulement 35% des exploitations disposent d'animaux de trait et de charrues, 15% d'un noyau d'élevage bovin permettant le renouvellement sans achat des animaux de trait et la contribution sans frais à l'entretien de la fertilité du sol, et 6% de charrettes. Pour ces raisons, elles dégagent des revenus faibles (la marge brute moyenne est de 150 000 FCFA par hectare de coton) d'où des capacités limitées d'accumulation et d'investissement⁵².

Les difficultés des paysans s'expliquent de manière plus schématique, par des lacunes du mode de coordination mis en place par la SODECOTON qui sont dans une certaine mesure des facteurs d'inefficacité. Tout d'abord, nous avons la faiblesse des prix d'achat de coton graine qui tant pour les théoriciens que pour les paysans ne couvre pas les prix d'achat des intrants. Ensuite, on constate du fait des difficultés interne à la SODECOTON et du contexte international difficile des paiements de coton graine aux paysans de plus en plus tardifs, pouvant courir durant plusieurs mois⁵³, le classement du produit insuffisamment efficace dans les villages, ainsi que des retards dans son évacuation et des dérives dans l'organisation des marchés observés. A ceci s'ajoutent des retards récurrents dans l'entretien des pistes rurales, les faibles avancées de l'initiative coton équitable, et les nombreuses difficultés des cercles de caution solidaire⁵⁴ dont plusieurs affichent un bilan déficitaire⁵⁵.

⁵¹ Annuaire suivi-évaluation SODECOTON 1998-99.

⁵² DEVEZE Jean-Claude, « Le coton, moteur de développement et facteur de stabilité du Cameroun du Nord ? », *Afrique Contemporaine*, 2006/1 N° 217, Op. Cit. p.110.

⁵³ Déclarations des paysans.

⁵⁴ Les cercles de caution solidaire sont des groupes de planteurs qui s'associent pour obtenir des crédits intrants. Ils opèrent comme une garantie de remboursement de leurs dettes envers la SODECOTON et la CNPC-Cameroun. Le principe est que la défaillance de l'un est reportée sur tout le groupe. Pour les paysans l'adhésion

II.2. L'apparition de phénomènes endémiques : la fuite du coton

Le phénomène de fuite de coton est loin d'être nouveau dans la zone cotonnière. Bien qu'il soit difficile de le dater avec précision, des avis concordants attestent de sa régularité sur les 05 dernières années. Il se produit lors de la rencontre de l'impécuniosité d'un producteur paysan, désireux de placer sa production auprès d'un acheteur mieux disant que la SODECOTON à laquelle elle est due, et d'une offre supérieure en termes de prix.

De l'avis des producteurs paysans, la question des prix est au centre du trafic. La SODECOTON achète le coton à 200 FCFA tandis que les trafiquants nigériens en offrent 500 FCFA. La fuite de coton consiste donc en ces ventes massives opérées par les producteurs de coton du Nord-Cameroun au profit des acheteurs en provenance du Nigéria voisin. Depuis 2011, l'ampleur de ce phénomène est sans précédent, avec un accent particulier dans les régions du Diamaré, du Mayo-Sava et du Mayo-Tsanaga. Ensuite, les gains obtenus par les fraudeurs se font sur le dos des producteurs ayant respecté leurs engagements contractuels. Certaines Unions et Fédérations seront appelées à disparaître ou à fusionner. Leurs bureaux devront être intégralement renouvelés après assainissement de l'ensemble des groupements qui les composent.

Pourtant, Les seuls planteurs à même de bénéficier de cette surenchère sont ceux capables de livrer par leurs propres moyens leur coton aux centres de collecte des Nigériens, ce qui est plutôt rare. Pour la majorité des producteurs de coton, la valeur ajoutée est captée par les intermédiaires entre acheteurs nigériens et planteurs camerounais, coincés dans une relation créancier-débiteur. Au final, les planteurs profitent peu de cette arrivée du marché nigérien.

La forte demande en provenance du Nigéria voisin nigériane est également à l'origine d'un mouvement de vols de coton source de conflits dans les Groupements de producteurs : faute d'accéder à la terre ou à des emplois alternatifs, certains tendent à voler le coton des autres producteurs pour les vendre aux intermédiaires Nigériens.

Enfin, la « fonction crédit agricole » de la CNPC-Cameroun s'en trouve fragilisée. Totalisant près de 2.5 milliards FCFA d'impayés cumulés au cours des campagnes agricoles 2005/06 à 2009/10, elle fait état d'un nouvel impayé de 03 milliards FCFA pour la campagne agricole 2010/11. Fort heureusement, le montant des impayés pour la campagne 2010/2011 s'élevait seulement fut revue à 500 millions de FCFA.

forcée à un cercle de caution solidaire ne présente d'avantages que pour la SODECOTON qui assure le recouvrement de ses créances, tandis qu'elle est source de conflits dans les villages du fait de l'impécuniosité de certains.

⁵⁵ Lire à ce sujet FOLEFACK Denis Pompidou, *Coordination des acteurs dans un contexte de crise : le cas de la filière coton au Cameroun depuis 1990*, thèse de doctorat en économie, Université de Rennes 2, 2010, Op. Cit. p.216-219. Corroborées par les déclarations des paysans récoltées lors de notre descente de terrain.

Conclusion et Recommandations

Bien que l'on puisse considérer l'implantation de la culture du coton au Nord-Cameroun comme une réussite, tant la culture s'est étroitement intégrée au mode de vie des populations paysannes, son impact ne s'est que très peu fait ressentir au plan du développement des populations de producteurs, dont le quotidien de la plupart est rythmé par la précarité.

Les impacts environnementaux de la culture qui contribuent à dégrader la terre, l'insécurité juridique qui caractérise les droits fonciers des communautés rurales camerounaises et l'impuissance des producteurs dans le processus de fixation des prix contribuent à accentuer cette spirale négative.

Il semble par conséquent urgent de formuler des propositions en vue de réformer la filière coton au Cameroun dans le sens d'un développement réel des populations de producteurs.

Au plan environnemental

On a relevé qu'un certain nombre de contraintes nées de la volonté institutionnelle entravent la mise en œuvre des initiatives de gestion efficace des ressources naturelles dans le cadre de la culture du coton. Il apparaît urgent que ces contraintes soient levées. A titre d'illustration, la migration organisée dans les années 90 se poursuit de manière anarchique, en plombant l'efficacité des actions planifiées par une sur-occupation des espaces aggravée par la taille des aires cynégétiques.

Au plan juridique

Compte tenu de l'insécurité foncière qui prévaut dans la zone cotonnière; et qui se traduit souvent par des conflits liés à la gestion de l'espace, une réforme foncière allant dans le sens de la reconnaissance et de la consolidation des droits des ruraux sur la terre semble appropriée. IL serait également utile de mettre en place des mécanismes de prévention et de gestion des conflits fonciers, susceptibles de contribuer à l'amélioration durable du climat social dans les zones concernées..

Au plan économique

Des actions de régulation pourraient contribuer à améliorer le rendu de la culture du coton pour le producteur paysan. Il est question de : mettre en place un fonds de soutien à même de garantir un prix d'achat de coton-grain incitatif pour le producteur, et minimiser les effets pervers d'un prix trop bas et instable ; subventionner les intrants agricoles par l'Etat pour en réduire le prix de vente, en faciliter l'accès et surtout le respect des doses par les producteurs ; réduire les délais de paiement du coton pour permettre aux paysans de mieux valoriser les revenus ; favoriser les initiatives de diversification des sources de revenus des producteurs à travers des stratégies d'adaptation multifonctionnelles orientées vers les cultures vivrières de base (sorgho, maïs, riz).

Bibliographie

Articles et revues

Chambre de commerce, d'industrie des mines et de l'artisanat, *textile et industrie d'habillement*, Centre d'information et de documentation économique, Juillet 2006.

Quotidien Le Jour du 14 janvier 2010, *enquête sur la filière coton*.

Natali KOSSOUMNA LIBA'A et Michel HAVARD, « mutations de la filière cotonnière dans les provinces septentrionales du Cameroun : perceptions et stratégies paysannes », *Cahiers de géographie du Québec*, vol.50, n° 139, avril 2006.

Marthe BELLA-MEDJO, Transmission de l'information climatique dans la région Nord Cameroun, CNRS.

A.C.A. News, N° 00 de février 2012, Plateforme d'information des sociétés cotonnières d'Afrique.

Nicolas GERGELY, The cotton sector of Cameroon, Africa Region Working Paper Series N° 126, March 2009,

DEVEZE Jean-Claude, « Le coton, moteur de développement et facteur de stabilité du Cameroun du Nord ? », *Afrique Contemporaine*, 2006/1 N° 217, p. 109. DOI : 10.3917/afco.217.0107

David BAYANG, Comment dédommager les victimes des destructions des cultures en milieu rural ? CDJP Garoua, Janvier 2012.

Rapports et thèses

Roger TSAFACK NANFOSSO, *Economie politique d'une dynamique dans les exportations camerounaises*, Nordic Journal of African Studies 15 (3).

FOLEFACK Denis Pompidou, *Coordination des acteurs dans un contexte de crise : le cas de la filière coton au Cameroun depuis 1990*, thèse de doctorat en économie, Université de Rennes 2, 2010. 332p.

Statistiques SODECOTON et CNPC Cameroun.

Statistiques FAO 2006.

Raphaël Athanase Elisée HAMADJAM, « *Impact de la filière textile coton camerounaise sur le développement socio-économique national: Bilan et perspectives* », Institut sous-régional multisectoriel de technologie appliquée de planification et d'évaluation de projets - DESS Analyse et Evaluation des Projets, 2006.

Régine LEVRAT, *Le coton en Afrique Occidentale et Centrale avant 1950. Un exemple de la politique coloniale de la France*. Editions l'Harmattan.

Régine LEVRAT, *Culture commerciale et développement rural. L'exemple du coton au Nord-Cameroun depuis 1950*. Editions l'harmattan, 2010.

Régine Levrat, *Le coton dans la zone franc depuis 1950 : un succès remis en cause*, Editions l'Harmattan.

Samuel NGUIFFO, Pierre Etienne KENFACK et Nadine MBALLA, *L'incidence des lois foncières historiques et modernes sur les droits fonciers des communautés locales et autochtones du Cameroun*, © Forest People Programme, janvier 2009.32p.

Abdoulaye ABOU ABBA, Jean-Luc HOFs et Guy Mergeai, Relever les défis environnementaux pour les filières cotonnières d'Afrique de l'ouest et du centre, *Biotechnol.Agron.Soc.Environ.*2006/10(4).p.351-359.

Sites internet

www.quotidienlejour.com

www.erudit.org

<http://www.wikipedia.org>

<http://www.worldbank.org>

<http://www.cairn>